



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat
DPE

MOUVEMENT 2019 - ANNEXE IV

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE 2019

CALENDRIER DES OPERATIONS

Du jeudi 15 novembre 2018 - 12 h au mardi 4 décembre 2018 - 18 h	<ul style="list-style-type: none">- Ouverture du serveur I-Prof - SIAM :- Saisie des vœux- Consultation des postes spécifiques, mise à jour du CV et rédaction en ligne de la lettre de motivation (mouvement spécifique)
Mardi 4 décembre 2018	Date limite de dépôt des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin conseiller technique du Recteur
Mercredi 12 décembre 2018	Date limite de retour au Rectorat des formulaires de confirmation (mutation inter-académique, postes spécifiques enseignants, DDFPT)
Du mardi 15 janvier 2019 Au dimanche 27 janvier 2019	Affichage des barèmes sur I-prof
Du jeudi 24 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019	Groupes de travail académiques de vérification des barèmes
Pour le lundi 28 janvier 2019 au plus tard	Date limite de contestation des barèmes par courriel : ce.diper@ac-limoges.fr
Jusqu'au vendredi 15 février 2019 cachet de la poste faisant foi	Date limite de dépôt des demandes tardives, modifications de demande et demandes d'annulation <u>pour motifs graves indiqués dans l'arrêté rectoral</u> par courriel : ce.diper@ac-limoges.fr
Fin février-début mars 2019	<ul style="list-style-type: none">- Tenue des instances paritaires nationales- Publication des résultats du mouvement inter-académique sur I-Prof